

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES DU GERS

2016-2020

Ensemble

Citoyenneté

Parentalité

S'épanouir

Mixité

Echanges

Jeunes

Vivre

Partenariat

Accompagnement

Enfance

Lien social

Partage



Introduction

Le Comité départemental de la parentalité officialisé dans le Gers en 2012 avait pour objectif d'apporter de la cohérence et de la lisibilité aux politiques d'accompagnement à la parentalité conduites par les partenaires pour mieux répondre aux besoins et attentes des familles.

Parallèlement, la commission départementale d'accueil du jeune enfant (CDAJE) 2009-2013 avait pour ambition de développer des modes d'accueil de la petite enfance.

Puis le Contrat enfance départemental signé en 2012, a été un véritable bras de levier pour amplifier l'action de la CDAJE.

Même si elles n'ont pas la même ampleur, les politiques relatives à l'accueil petite enfance et à l'accompagnement de la parentalité obéissent à une même logique de services aux familles, mobilisent les mêmes institutions et le plus souvent les même élus.

Au vu de la proximité des acteurs et des synergies souhaitables entre ces deux types de services aux familles, le gouvernement a décidé que leurs instances locales de gouvernance seraient regroupées.

À la suite de la circulaire relative à la **mise en œuvre des schémas départementaux des services aux familles du 22 janvier 2015**, les partenaires du département du Gers (Préfecture, Conseil Départemental, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, Education Nationale, Caisse d'Allocations familiales et Mutualité sociale agricole) ont souhaité s'engager dans une démarche d'élaboration d'un schéma départemental. Cette démarche a été pilotée par le Préfet du Gers, animée et coordonnée par la Caf du Gers avec l'appui des services de la Ddcspp et du Conseil Départemental.

De plus, pour donner une dimension supplémentaire et renforcer la coopération entre l'ensemble des acteurs, il a été décidé d'intégrer au schéma les domaines de la jeunesse et l'animation de la vie sociale.

Le schéma départemental des services aux familles s'est appuyé sur les différents bilans des contrats, dispositifs ou actions existants et veut poursuivre et renforcer ce travail partenarial de qualité en lui donnant une **dimension transversale et innovante**.

Ainsi, les parties signataires s'engagent à travailler autour d'orientations stratégiques, définies conjointement à partir de ces bilans et d'un diagnostic territorial partagé.

Le schéma départemental des services aux familles du Gers vise notamment à :

- travailler sur **l'articulation et la qualité des offres de service de la petite enfance à l'âge adulte** ;
- **développer une approche territoriale** dans le travail déjà engagé en matière de **réduction des inégalités sociales** ;
- **identifier et répondre aux besoins des familles** du Gers en ayant une attention particulière pour les familles les plus vulnérables ;
- faciliter et valoriser **l'émergence des ressources familiales et locales** ;
- favoriser le développement d'**actions innovantes** répondant aux nouveaux enjeux sociaux.

Ces objectifs ne trouveront de l'écho que par une **démarche volontaire et concertée** tant au niveau des partenaires institutionnels que des acteurs de terrain. **Les signataires s'entendent pour adopter ce schéma sur une durée de 2016 à 2020.**



Signatures

Pierre ORY,
Préfet du Gers



« L'éducation de l'enfant représente un défi pour notre société en mutation. A ce titre, une politique de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence et du soutien à la parentalité représente un véritable investissement d'avenir. Tous les parents peuvent, à un moment ou à un autre, avoir besoin d'être soutenus, secondés, voire suppléés temporairement, dans le respect de leur identité de parents et de leurs compétences. Le présent schéma départemental des services aux familles traduit la volonté de l'État et de ses partenaires de renforcer la gouvernance en matière de petite enfance et de parentalité en assurant la synergie entre tous les acteurs. »

Bernard BRAMBILLA,
Président de la Caf du Gers



« La Caf a vocation à accompagner l'ensemble des familles dans toute leur diversité. Elle a aussi vocation à préparer l'avenir, par l'investissement dans la jeunesse, le soutien aux parents dans leur fonction parentale et le développement d'une offre d'accueil de la petite enfance permettant une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Pour cela, elle entend lutter contre les inégalités territoriales et sociales en impulsant une dynamique partenariale innovante qui associe l'ensemble des acteurs concernés et, notamment, les familles. »

Philippe MARTIN,
Président du Conseil
départemental du Gers



« Ce nouveau plan de diagnostic et de prospective des politiques publiques relatives à la Petite enfance et au soutien à la parentalité conforte le partenariat préexistant en la matière entre l'Etat, le Département et la Caisse d'Allocations familiales. Je forme le souhait qu'il contribue à renforcer la dynamique et la synergie des acteurs du territoire pour satisfaire les attentes des familles et pour faire face, en particulier, aux besoins des plus vulnérables d'entre elles. »

Guylène ESNAULT,
Directrice académique du Gers

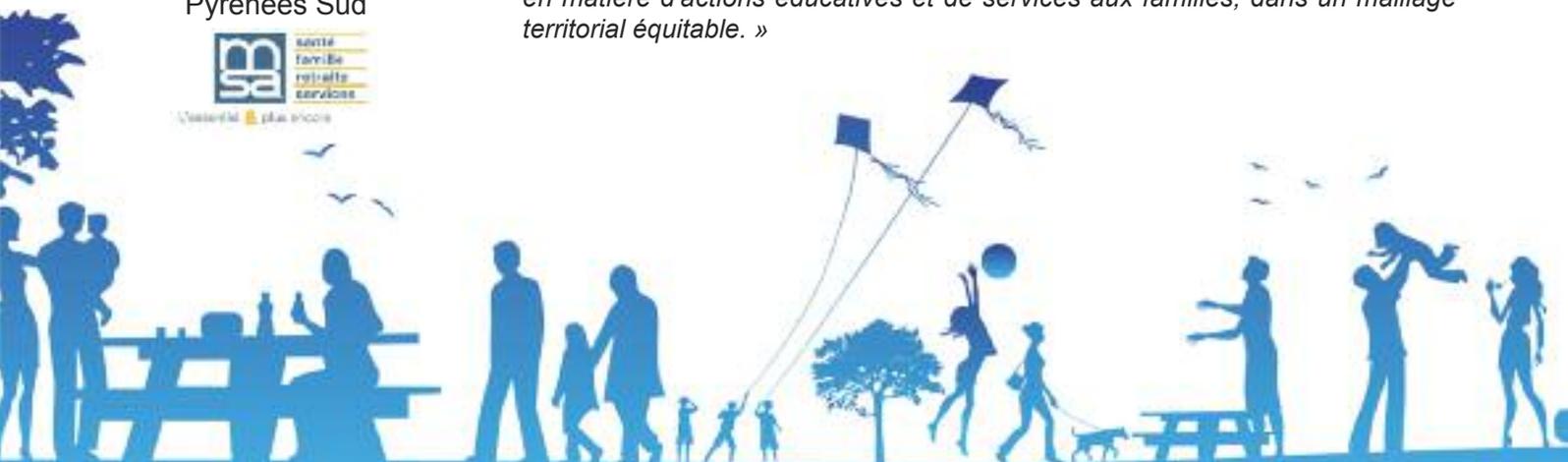


« La Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Gers a la volonté de collaborer à la mise en œuvre du schéma départemental des services aux familles. Avec les autres partenaires, en prenant appui sur un diagnostic de territoire identifiant les besoins, l'Éducation nationale favorisera la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans, elle s'impliquera dans les actions de soutien à la parentalité et contribuera à la construction d'actions visant à consolider les relations parents-école. Ces actions ont pour objectif de favoriser la réussite éducative des enfants. »

Daniel GESTA,
Président de la MSA
Pyrénées Sud



« La MSA souhaite contribuer activement à cette démarche partenariale concourant à améliorer la qualité, la complémentarité et la cohérence de l'offre en matière d'actions éducatives et de services aux familles, dans un maillage territorial équitable. »



De la Petite enfance à la Jeunesse

Repères

- L'accueil individuel est le premier mode de garde du département : 1092 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s en 2015.
- 34 établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) de moins de 6 ans, pour 748 places réparties sur 26 communes.
- Une politique volontariste des collectivités locales en matière d'accueil de la petite enfance mais des déséquilibres qui persistent sur le territoire (90 % du territoire couvert par les Contrats Enfance Jeunesse).
- Une accessibilité pour les familles encore partielle en termes de choix du mode de garde et de coût.
- Taux de couverture (capacité d'accueil par rapport au nombre d'enfants) : 73,83 % pour le Gers contre 54% au niveau national.
- Une couverture du territoire pertinente assurée par les réseaux (réseau des relais assistant(e)s maternel(le)s, réseau des EAJE).
- En 2014, 4919 enfants âgés de moins de 3 ans, un taux d'activité féminine de 70,1% et 47,8% des enfants gardés hors de leur commune de résidence.
- L'accès à l'emploi se raréfie et suppose un accès parfois immédiat à un mode d'accueil.



Enjeux

- ➔ Rendre l'accueil individuel plus performant (57% des enfants gersois sont accueillis chez un(e) assistant(e) maternel(le)).
- ➔ Intégrer les nouveaux dispositifs tels que les Maisons d'assistant(e)s maternel(le)s ou la scolarisation précoce des 2-3 ans dans une offre pertinente.
- ➔ Développer des solutions d'accueil innovantes et adaptées à la ruralité par une réflexion partagée entre les différents acteurs et les familles.
- ➔ Apporter des réponses aux problématiques de handicap et de précarité.
- ➔ Utiliser des vecteurs d'information et de communication performants pour toucher un maximum de familles.
- ➔ Rendre les postes au sein des structures d'accueil petite enfance attractifs et ainsi recruter du personnel qualifié de façon pérenne.
- ➔ Faire des acteurs de la politique petite enfance des garants des valeurs d'intérêt général pour les familles.
- ➔ Intégrer la réflexion sur l'accueil de la petite enfance dans un projet transversal, plus global, qui couvre d'autres thématiques concernant les familles.

Développer une offre équilibrée et complémentaire des services d'accueil de la **petite enfance**



Focus

Val de Gers réaffirme l'accueil de Tous dans le domaine de la petite enfance !

La démographie des familles des tout-petits était en baisse : les élus, coordonateurs enfance-jeunesse et professionnels sont parvenus à donner une impulsion au Jardin d'Enfants de Seissan. Après l'analyse des besoins des familles, les acteurs du territoire ont développé un accueil personnalisé basé sur l'acceptation de tous. Ainsi, chaque enfant (dont ceux en situation de handicap) a été pris en compte avec sa singularité dans un fonctionnement collectif.

Le but : un réel Vivre Ensemble.

Plan d'Actions

- Reconduire le Contrat Enfance Départemental, socle de la politique petite enfance départementale.
- Renforcer les dispositifs de formation et de mise en réseau des acteurs.
- Créer des schémas d'aménagement du territoire de la petite enfance au niveau intercommunal avec les acteurs locaux, en prenant appui sur les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ).
- Favoriser l'égalité d'accès (géographique, financière, liée au handicap).
- Retravailler la priorisation des territoires en fonction des besoins (création d'un jardin d'enfants à Barran, création d'un EAJE sur la communauté de communes du Savès, développement des EAJE de Gimont et de Condom).
- Mettre en place des actions innovantes au service du projet local (crèche à vocation d'insertion professionnelle sur Grand Auch agglomération, formations intercatégorielles avec l'Education nationale).
- Créer un service dédié aux places d'urgence dans les équipements d'accueil via le Conseil départemental.
- Pérenniser les emplois au sein des structures d'accueil en travaillant l'accès à la formation en local.
- Faciliter l'information ou la communication multicanal en faveur des familles.
- Renforcer la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s autour de l'enfant en situation de handicap.

De la Petite enfance à la Jeunesse

Repères

- 1/3 de la population gersoise a entre 0 et 29 ans (28.8%).
- La proposition d'accueil pour les 6-11 ans est satisfaisante en nombre et en répartition sur le territoire mais perfectible sur la qualité des lieux.
- L'offre jeunesse reste en faveur des familles : les jeunes sont peu associés.
- La fréquentation des actions «pré-ados» et «ados» est plus masculine : il y a très peu de mixité.
- En 2013, la création du Foyer de jeunes travailleurs sur Auch a permis de répondre à la problématique du logement des jeunes mais cette réponse reste concentrée sur Auch.
- Les offres ou actions concernant les adolescents et les jeunes adultes sont souvent sectorielles, peu lisibles et peu liées entre elles.
- Les usages numériques se développent introduisant des tensions au sein des familles et générant des risques.



Enjeux

- ➔ Maintenir la dynamique des Politiques éducatives de territoire (PEDT) et amplifier les complémentarités.
- ➔ Engager la réforme des collèges à l'instar de celle des rythmes éducatifs.
- ➔ Réduire les inégalités territoriales, sociales et culturelles : comment retrouver de la mixité et trouver des solutions à la problématique de mobilité chez les jeunes ?
- ➔ Définir les compétences requises pour accompagner les jeunes.
- ➔ Elargir les propositions faites aux jeunes au-delà des activités de loisirs en y intégrant les dimensions de citoyenneté et d'autonomie pour les rendre acteurs de leurs projets.
- ➔ S'adapter de manière continue aux besoins des jeunes.
- ➔ Décloisonner les secteurs concernés par la jeunesse.
- ➔ Favoriser l'engagement éclairé des jeunes par une communication adaptée.
- ➔ Rendre les services accessibles financièrement notamment aux 15-18 ans pour lesquels se pose la problématique de précarité.
- ➔ Lutter contre les différentes formes d'emprise (réseaux sociaux, radicalisation...).

Soutenir une offre adaptée et complémentaire des actions pour la **jeunesse**

Répartition des familles ayant au moins un enfant âgé de 6 à 18 ans dans le Gers



FOCUS

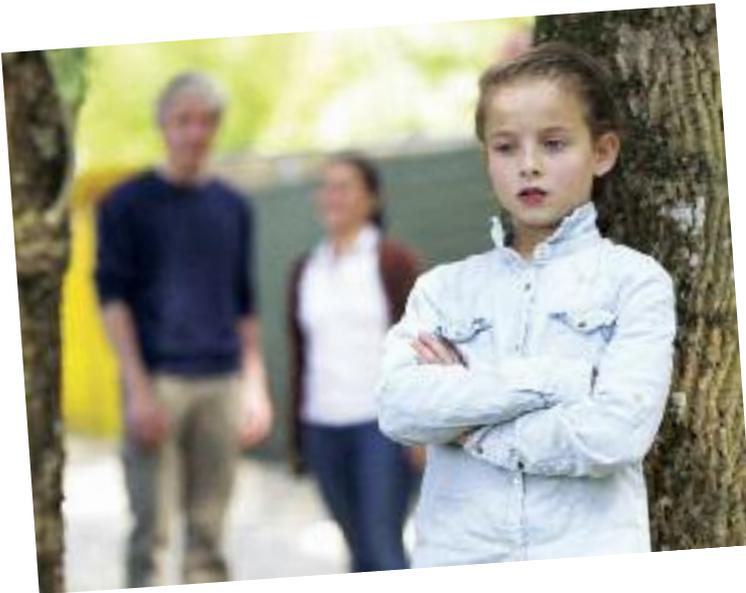
La communauté de communes de la Ténarèze est, depuis des années, très active en matière de politique jeunesse avec l'appui des associations locales comme, notamment, l'Amicale Laïque de Condom. Elle a décidé de ré-appuyer ses engagements avec la création d'un Centre de Loisirs Associé au Collège, l'augmentation des places en chantiers jeunes, le financement de projets portés par les adolescents, la mise en place de séjours dédiés aux adolescents, l'ouverture du Point Info Jeunes dans des nouveaux locaux dédiés.

Les adolescents sont porteurs de projets avec notamment des actions citoyennes et intergénérationnelles. Depuis deux ans, ils soutiennent et créent du lien avec les aînés du territoire en période estivale afin de lutter contre l'isolement. L'objectif pédagogique étant de créer du lien social entre les différentes générations, travailler leur autonomie et leur intégration dans la vie active.

Plan d'Actions

- Transposer de façon adaptée les outils de la petite enfance à la jeunesse (Lieux d'accueil enfant-parents (LAEP), Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap), Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS)...).
- Mettre en place une plate-forme Logement pour répondre à la problématique du Logement pour les plus de 18 ans dans le département.
- Développer des actions adaptées à la tranche 11-14 ans en partenariat avec les collèges notamment.
- Venir en appui aux encadrants jeunes par la formation et créer un réseau de professionnels spécialistes.
- Soutenir l'accès aux activités : aider à la mobilité, veiller à l'accessibilité (mixité et financement).
- Rénover les locaux des équipements, notamment des accueils de loisirs.
- Promouvoir un usage citoyen du numérique en renforçant l'accompagnement éducatif sur Internet (Promeneurs du Net).
- Développer les moyens de communication auprès des jeunes (Internet, réseaux sociaux) et intégrer les parents à la fois dans la communication mais également dans les projets.
- Proposer des modes de financement plus souples (appels à projets).
- Soutenir les processus d'autonomisation des jeunes.
- Décloisonner les acteurs et dispositifs et impulser des dynamiques partenariales (Convention territoriale globale).

De la Petite enfance à la Jeunesse



Enjeux

- ➔ Faire connaître et comprendre la parentalité afin que les familles s'en saisissent.
- ➔ Promouvoir le soutien à la Parentalité pour un meilleur accès aux droits et à l'offre de service.
- ➔ Elargir les acteurs et les propositions pour ne pas réduire le champ d'intervention tout en restant dans une démarche généraliste.

Repères

- Ces dernières décennies, les familles ont beaucoup évolué :
 - un enfant sur deux naît hors mariage ;
 - un enfant sur cinq vit dans une famille monoparentale ;
 - un enfant sur neuf vit dans une famille recomposée ;
 - plus d'un parent sur cinq déclare avoir souvent rencontré des difficultés dans l'éducation de ses enfants.
- Les familles sont par ailleurs confrontées à l'émergence de nouvelles questions telles que la complexification des relations parents/école ou l'utilisation importante d'Internet par les jeunes. Face à ces changements, les attentes des parents sont nombreuses.
- De nombreuses actions ou initiatives se sont développées et ont montré leur efficacité néanmoins elles sont encore peu lisibles (actions du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents, lieux d'accueil enfants-parents, espaces rencontre, actions de médiation familiale, accompagnement à la scolarité...).

- ➔ Poursuivre la diversification de l'offre globale pour tous, en garantissant une offre de qualité.
- ➔ Développer une accessibilité des structures (publics vulnérables, mixité sociale, handicap...).
- ➔ Valoriser les parents qui souvent portent en eux les réponses aux problématiques Parentalité.

Mailler progressivement le territoire en matière d'offre d'accompagnement à la **parentalité** avec une meilleure accessibilité

Focus

Le Point Accueil Jeunes de Fontenilles, en collaboration avec Air'J (structure du centre social multipartenarial de l'Isle-Jourdain) prépare une Journée d'échanges autour des écrans et du numérique jeunes/experts/parents.

Préparée en amont par les jeunes et leurs animateurs (organisation, rencontre avec l'expert, préparation des outils...), l'évènement se déroulera en plusieurs parties : échanges sur le thème entre les jeunes et l'expert, ateliers « boîte à questions filmée », « images détournées », débats, apéro dinatoire, diffusion et valorisation de vidéos réalisées par les jeunes lors de projets antérieurs, conférence-débat, réalisation d'un film sur le projet et diffusion.

Ce projet répond à deux objectifs Parentalité. D'une part, à travers l'investissement des jeunes tout au long du projet, les parents seront sensibilisés à l'action et viendront participer à la journée. Les échanges entre les jeunes et leurs parents seront ainsi facilités, lors de la journée mais également par la suite. D'autre part, le thème choisi questionne voire inquiète les parents. Echanger avec l'expert et les jeunes visera à les rassurer, leur permettre d'exprimer leurs questionnements et d'écouter leurs enfants.

Plan d'Actions

- Elargir les partenariats au travers de conventions ou d'appels à projets, d'une communication conjointe, de participation partagée à des temps forts.
- Développer des temps pour les familles (journées parentalité, conférences sous formes d'ateliers) dans une approche territorialisée.
- Adapter les réponses en fonction des besoins émergents (web entretiens juridiques).
- Toucher un public plus large en diversifiant les actions (espaces de rencontres, vacances familiales, Lieux d'accueil enfants-parents...).
- Travailler la notion de parcours attentionnés pour aider les familles à faire face aux moments de vie difficiles (séparation, deuil, handicap...).
- Promouvoir les dispositifs parentalité à travers l'information et la communication.
- Amplifier la communication en utilisant tous les outils (Internet, médias...) et mieux la coordonner entre les différents partenaires.
- Développer les réseaux (illettrisme, handicap...).
- Valoriser le développement des compétences parentales par l'échange entre pairs (groupe de paroles, pause parents...).

Repères

- Les centres sociaux et espaces de vie sociale sont des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle.
- Cinq centres sociaux au 31 décembre 2015. Deux nouveaux (Nogaro et L'Isle Jourdain) créés au 1er janvier 2016.
- 9 Espaces de vie sociale (EVS) en 2016.
- Avec la réforme des territoires (loi NOTRe), les collectivités sont de plus en plus confrontées aux problématiques sociales locales et sont obligées de réfléchir aux structures à mettre en place pour y répondre.

Enjeux

- ➔ Définir les enjeux sociaux territoriaux pour les constructions communautaires.
- ➔ Faire participer les habitants aux projets citoyens.
- ➔ Trouver les contributions et complémentarités entre les différents acteurs (Conseil départemental, CCAS, centres sociaux...).
- ➔ Mettre en place des coopérations entre les acteurs de l'animation sociale d'un territoire.
- ➔ Prendre en compte les problématiques liées à la ruralité (mobilité, accessibilité, dispersion de l'habitat...).
- ➔ Participer à l'inclusion sociale et à la socialisation des personnes.
- ➔ Par sa fonction première, l'accueil des centres sociaux doit être au cœur de l'accompagnement des personnes vulnérables.

Centres sociaux et Espaces de vie sociale au 31/12/2015

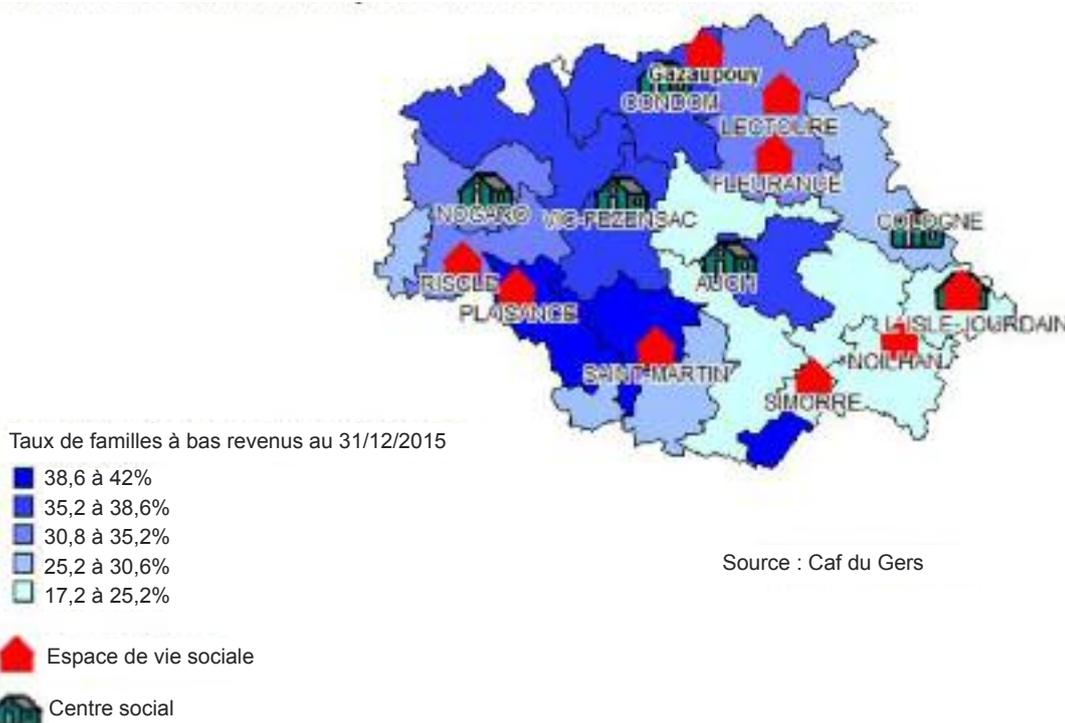


Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale

EN PROJET

- **Riscle** : transformation de l'Espace de vie sociale (EVS) Pierre & Terre en centre social fin 2016 ou 2017.
- **L'Isle de Noé** : labellisation du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) en Espace de Vie Sociale en 2016.
- **Auch** : réflexion en cours sur la création d'un centre social en Haute Ville avec le Toit Familial de Gascogne (phase de diagnostic).
- **Eauze, Lectoure, Samatan** : réflexions en cours sur la création d'un centre social.

Focus

Créé en 2010, le centre social associatif ARCOLAN met en place sur la communauté de communes de Bastide de Lomagne des activités créatrices de lien social. Porté par les élus qui souhaitent développer une réelle politique en faveur des personnes en situation de précarité, le centre social propose différents ateliers visant à répondre aux problématiques sociales présentes sur son territoire. Avec 7 salariés, le centre social propose 25 actions aux thématiques variées qui ont touché 1982 personnes différentes (ateliers d'échanges, atelier santé en milieu rural, Festi'familles, Noël solidaire...).

Afin de répondre à l'ensemble des problématiques, le centre social travaille sur « le pouvoir d'agir des habitants », partant du postulat que tout individu a des compétences et des savoir-faire à partager.

Plan d'Actions

- ➔ Consolider l'économie générale des structures pour assurer leur pérennité (soutien de la Fédération, animation du réseau des Centres sociaux en y associant les Espaces de vie sociale).
- ➔ Développer les équipements de proximité (centres sociaux, espaces de vie sociale) dont les principales missions sont l'accueil des habitants, le développement des liens sociaux, la contribution à la cohésion sociale du territoire, la prise de responsabilité des habitants et le développement de la citoyenneté de proximité.
- ➔ Développer le pouvoir d'agir des habitants par la formation des bénévoles et des accueillants.
- ➔ Mettre en place un forum annuel de l'animation de la vie sociale pour faire connaître les projets menés et leur fonction.
- ➔ Travailler sur les problématiques émergentes : usage et accompagnement au numérique, évolution du logement et du cadre de vie, la jeunesse.
- ➔ Passer de l'urgence à l'éducatif par la création de la plateforme Gers Solidaire dont l'objectif est de mettre en cohérence les différents dispositifs d'aide alimentaire et vestimentaire des territoires.
- ➔ Offrir des services de proximité spécialisés dans les centres sociaux (web entretiens juridiques).
- ➔ Former les agents d'accueil.
- ➔ Trouver les articulations avec le schéma d'accessibilité des services au public.

Une Démarche Territoriale Concertée

Repères

- La multiplicité des dispositifs et des représentants institutionnels disperse l'information et la capacité à agir.
- Des moyens humains et financiers de plus en plus contraints d'où la nécessité de travailler en commun.
- Des problématiques nouvelles qui nécessitent une expertise élargie.

Enjeux

- ➔ Avoir la capacité à appréhender les différentes problématiques ou dispositifs de façon cohérente et partagée.
- ➔ Susciter une participation active de l'ensemble des acteurs.
- ➔ Travailler de façon coordonnée et réactive les thématiques transversales (développement durable) ou nouvelles (radicalisation).
- ➔ Relancer une approche globale dans le cadre des projets de territoires.
- ➔ Développer les leviers d'optimisation financière.



Les différents dispositifs départementaux concernés par le Schéma départemental des services aux familles

- Commission Départementale de l'Accueil du Jeune Enfant (CDAJE)
- Comité Départemental de Soutien à la Parentalité (CDSP)
- Contrat Enfance Départemental
- Contrat Enfance Jeunesse (Cej)
- Projet Educatif de Territoire (PEDT)
- Convention Territoriale Globale (CTG)
- Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public
- Observatoire départemental de la protection de l'enfance
- Promotion des valeurs de la République et prévention de la radicalisation
- Dispositif « ABCD de l'égalité »
- Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
- Comité des financeurs (médiation familiale...) et comités de pilotage (CLAS, Reaap)
- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)...

Le partenariat : outil clé d'une action coordonnée

FOCUS

La Communauté de communes d'Astarac Arros en Gascogne est pilote au niveau départemental de l'alimentation dans les écoles.

La mutualisation des cuisines des écoles (mêmes fournisseurs, mêmes menus...) a engendré de réelles économies (passage de 9 à 5 cuisines) permettant d'acheter des produits de meilleure qualité (produits locaux et bio). Par conséquent, cela a également permis de baisser le prix du repas.

En parallèle, un travail pédagogique a été réalisé avec les enfants, sur les temps de repas, par un personnel motivé et engagé (lutte contre le gaspillage, explication sur la provenance des aliments...).

L'ensemble des acteurs du territoire travaillent aujourd'hui sur un nouveau projet : le projet alimentaire territorial (PAT) dont le but est de rapprocher la production locale et la consommation locale (obtention d'un label et d'une subvention). Il répond à l'enjeu d'ancrage territorial de l'alimentation tout en prenant en compte la dimension économique, environnementale et sociale.

Plan d'Actions

- Développer les Conventions territoriales globales (CTG) au niveau local (CTG du Savès) et départemental (CTG Conseil départemental) afin de mener une politique globale, territoriale, cohérente et dynamique.
- Mettre en place le Comité de Pilotage du SDSF avec un engagement de chacun des partenaires signataires à y nommer un référent, afin de rendre compte auprès de son institution mais surtout de faire valoir les possibilités de participation aux projets de son institution.
- Le comité de pilotage aura pour missions principales de :
 - Travailler l'architecture du SDSF afin d'articuler les différents dispositifs.
 - Garantir la cohérence des politiques locales.
 - Susciter une participation active de l'ensemble des acteurs face aux défis sociétaux (migrants, radicalisation, développement durable, illétrisme...).
 - Assurer le suivi et la coordination des actions mises en oeuvre.
 - Faciliter l'élaboration d'outils de coopération.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Pour aller plus loin...

A series of horizontal dotted lines for writing.

➔ Plus d'informations sur le Schéma départemental
des services aux familles
2016-2020 :

Caf du Gers
Service Action sociale
11, rue de Châteaudun - 32000 AUCH

